

L'AGORA, CITÉ INTERNATIONALE DE LA DANSE, UNIQUE AU MONDE

UNE MAISON POUR LES DANSEURS, LES CHORÉGRAPHERS ET LE PUBLIC

Avec l'ouverture en juin de l'Agora, Cité internationale de la danse, la totalité du couvent des Ursulines est désormais consacrée à la danse. Un lieu unique en Europe ouvert au public et à la création chorégraphique, financé majoritairement par Montpellier Agglomération.



Le théâtre de l'Agora pourra accueillir 575 spectateurs.

Les Ursulines menacées de destruction a été racheté en 1981 par Georges Frêche et Raymond Dugrand au nom de la Ville. Désormais ce lieu baptisé Agora, Cité internationale de la danse, est totalement et superbement dédié à la danse comme le souhaitait le chorégraphe Dominique Bagouet, premier directeur du Centre Chorégraphique National et créateur du Festival de Montpellier Danse. En 1994, une première tranche de travaux avait permis de réhabiliter une des ailes pour le Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon, dirigé par Mathilde Monnier. En 2000, la deuxième tranche y installait les bureaux de Montpellier Danse. La troisième phase a permis d'achever le projet. C'est un lieu unique en Europe, une vraie maison pour les chorégraphes et les danseurs. Ces artistes pourront créer, répéter, voire se loger, et montrer le fruit de leur travail au public et aux professionnels. « Je ne veux pas que l'Agora soit un bunker. Je veux

que le public s'y sente chez lui », affirme Jean-Paul Montanari, directeur de Montpellier Danse. « Ce sera un véritable écrin pour de belles rencontres, un lieu d'ouverture et de festivités », renchérit Michel Miaille, Président de Montpellier Danse. ♦



Le studio de diffusion « Merce Cunningham ».

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

11,9 M€

FINANCEMENT

Montpellier Agglomération :
7,8 M€ (66%)

Région Languedoc-Roussillon :
2,3 M€ (19%)

État : 1,8 M€ (15%)

Maitrise d'ouvrage :
Montpellier Agglomération

LES NOUVEAUX LIEUX

Le théâtre de l'Agora

Ce théâtre de plein air de 575 places respecte l'intimité. Entre la salle et la scène, la pente des gradins améliore le confort d'assise et de vision du public vers le plateau.

Le studio de diffusion « Merce Cunningham »

Dans ce studio de 90 places, l'aménagement scénographique permettra l'utilisation de la lumière naturelle ou de la lumière artificielle. Les projecteurs installés sont des projecteurs de type leds à faible consommation d'énergie.

La chapelle « Maurice Béjart » et le studio de répétition « studio Maurice Fleuret »

La chapelle était extrêmement abîmée et détériorée. Sa rénovation a permis de créer un grand studio de répétition sous toiture qui bénéficie d'une lumière naturelle et d'une vue sur Montpellier. Une qualité acoustique a été recherchée car elle est plus propice à une utilisation pour des programmations événementielles qu'il s'agisse de danse, d'expositions, de projections...

Les logements pour les artistes invités

L'aile nord des Ursulines a été entièrement restaurée pour l'accueil en résidence d'artistes et de chorégraphes. Elle se compose de 6 chambres et d'un studio.